L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général, de la Première et de la Troisième Municipalité

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 23 MARS 1838.

POUR GOUVERNEUR:
A. B. ROMAN.

Extrait de la séance du Sénat, du 6 février 1835.

"Résolu que le Sénat de l'Etat de la Louisiane, appréciant les services généraux de l'administration du gouverneur A. B. Roman, et qu'il supporte avec une confiance inébranlable pour le service public, que cette résolution soit publiée dans le monde entier, et dans les gazettes et imprimées nominations qu'il a faites, avec impartialité, et un grand égard pour ces services rendus à l'Etat, et qu'il se retire avec une approbation de cette Chambre pour sa conduite publique, et avec leur estime et égard personnels."

"Signé par l'Orateur de la Chambre transmettre à l'honorable A. B. Roman, copie de ces résolutions."

Représentant du 1er. District au Congrès
JOHN SLIDELL.

POUR LE SENAT DE LA LOUISIANE
ALBERT HOA.

Pour Recorder de la 1re. Municipalité.
PAUL BERTUS.

Pour Recorder de la 3me Municipalité.
J. R. BERTRAND.

Non engagé.

Le Gouverneur sera soutenu à la prochaine élection par le Maire actuel de la Nouvelle-Orléans.

TROIS MUNICIPALITÉS.

Mr. CHARLES GENOIS sera soutenu à la prochaine élection pour le Maire de la Nouvelle-Orléans.

(GRAND NOMBRE DE VOTANS)

DES DEUX MUNICIPALITÉS

Mr L'Eclair,

Veuillez insérer dans votre grand numéro de demain, la proclamation du Premier Ministre, avec le discours du Trône, pour ouvrir la Cour Criminelle ordonnée par la Chambre.

Mr. Conseiller Roman, ne sera pas nommé.

Mr. Conseiller Roman, ne sera pas nommé.

Mr. Conseiller Roman, ne sera pas nommé